



Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
1^{er} février – 15 février 2012

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Olivier Pitre, Coordonnateur
SESAT
Tél: (819) 732-8809 poste 8224
Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Presse toi à gauche
14 fév. 2012

ALIMENTATION

MARSEILLE 2012 : L'EAU A BESOIN DE DÉMOCRATIE



La question de l'eau va s'inviter avec force dans le débat public à l'occasion de la tenue du 6ème Forum mondial de l'eau (à Marseille du 12 au 17 mars 2012). Un Forum alternatif mondial de l'eau est organisé en parallèle, porteur d'une autre vision du monde. Ce rendez-vous déterminera pour partie l'issue de la bataille engagée depuis une dizaine d'années pour l'hégémonie culturelle sur la question de l'eau. Dans le monde entier, les tenants de la marchandisation des services hydriques ont perdu la bataille de l'opinion. Mais ils ne s'avouent pas vaincus.

La France accueillera du 12 au 17 mars 2012, à Marseille, le 6ème Forum mondial de l'eau, à quelques semaines de l'élection présidentielle. Près de vingt mille congressistes en provenance du monde entier sont annoncés par les organisateurs dans la cité phocéenne. L'événement est co-organisé par le gouvernement français, la ville de Marseille et le Conseil mondial de l'eau, une association dirigée par le président de la Société des eaux de Marseille, une filiale de Veolia, l'un des deux leaders mondiaux des services à l'environnement.

De nombreuses voix dénoncent depuis des années, dans le monde entier, l'emprise qu'exercent les multinationales françaises sur l'agenda mondial de l'eau, et l'échec de la libéralisation des services hydriques, engagée à l'orée des années 1990.

Cet échec est patent : les « grands contrats » de partenariat public-privé (PPP), signés par Veolia et Suez avec des collectivités locales des cinq continents n'ont pas tenu leurs promesses. Nombre d'entre eux ont été annulés, face à des mobilisations populaires qui dénonçaient la mise en coupe réglée des « marchés de l'eau » au profit des actionnaires des entreprises multinationales.

Veolia, très fortement endettée, a annoncé en 2011 des pertes colossales et va se désengager de 40 des 77 pays où elle était présente.

Il y a dix ans, le P-DG de Suez vantait l'implantation de son entreprise dans plusieurs grandes villes du monde pour résoudre la crise mondiale de l'eau. La plupart de ces contrats ont été rompus sous la pression des populations qui ne pouvaient supporter les hausses vertigineuses des tarifs, ou la dégradation des services rendus.

La Commission européenne a annoncé le 18 janvier qu'elle engageait des poursuites contre Veolia, Suez et Saur, soupçonnés d'entente et de formation d'un cartel pour peser sur le prix de l'eau.

Marchandise ou bien commun ?

C'est dans ce contexte que se prépare une formidable opération d'intoxication de l'opinion. L'affaire est directement pilotée depuis l'Élysée par le directeur de cabinet du président de la République, en lien avec les ministères des affaires étrangères, de l'écologie, et des finances.

Au nom du « patriotisme économique », impératif catégorique à l'heure de la guerre de tous contre tous, il faut sauver les soldats Veolia et Suez, dont les relations incestueuses avec le personnel politique français défraient la chronique depuis des lustres.

Un groupement d'intérêt économique (GIE) a été constitué à cet effet pour assurer la préparation du Forum mondial. Son budget de 29,6 millions d'euros a été ponctionné sur fonds publics, Veolia et Suez n'y participant qu'à hauteur de 3 millions d'euros.

Cette manne a été utilisée par le Conseil mondial de l'eau et ses différents satellites pour sillonner la planète afin de préparer un Forum des solutions...

Géniale invention marketing. La libéralisation des marchés de l'eau est un échec, on met en scène un Forum des solutions auquel vont participer, dans une confusion savamment organisée, États, institutions internationales, monde académique, multinationales, ONG... qui vont proclamer haut et fort des messages, forcément « humanistes », exigeant par exemple « Le droit à l'eau pour tous » — une promesse à laquelle personne ne songerait s'opposer, lors même qu'elle est parfaitement creuse et inapplicable, si elle permet aux « décideurs » les plus carnassiers de s'autodécerner des brevets de sainteté.

À cet égard, ce Forum est un moment décisif. Il a aussi pour objectif de permettre aux tenants de sa marchandisation, après l'échec cinglant de ces vingt dernières années, de tenter de reconquérir l'hégémonie culturelle sur la question de l'eau.

D'imposer leur vision, leurs solutions, leurs techniques, leurs protocoles, leurs normes, leur gouvernance, leur pouvoir.

Pour ce faire toutes les technologies de manipulation de l'opinion ont été mobilisées. Ce ne sont pas Veolia, Suez et le candidat Nicolas Sarkozy qui participeront aux côtés du secrétaire général de l'ONU, d'une impressionnante brochette de chefs d'états et d'éminentes figures de la société civile mondiale, à une grande foire des marchands d'eau : ce sont les « parties prenantes », les comités de village africains, les associations d'élus et de scientifiques, les admirables « ONG » qui apportent de l'eau aux miséreux, et jusqu'aux enfants, évidemment mobilisés pour faire pleurer dans les chaumières, qui vont incarner les « solutions » à la crise mondiale de l'eau.

Une imposture absolue. Le storytelling a tout emporté, y compris et surtout la conscience des milliers de braves gens, élus, fonctionnaires, ingénieurs, associatifs, englués comme jamais dans les rets du soft power des marchands d'eau.

Une imposture forcée, crise mondiale oblige. Comment faire accroire sinon que des amis de l'humanité aussi aisément identifiables que Veolia et Suez détiennent les leviers de la « croissance verte » qui va demain régler peu ou prou tous les problèmes d'une planète au bord du gouffre ?

Il n'existe pas, hélas, de solution immédiate à la crise de l'eau, multiforme, qui affecte près de trois milliards d'êtres humains. Cette question va-t-elle demain figurer vraiment au rang de priorité absolue pour tous les gouvernements et toutes les organisations internationales ?

Mondialisation et crise financière font violemment réémerger un « nouveau besoin d'État » : même Martin Wolf, l'éditorialiste du très libéral Financial Times, estime que « ce qui se passe en n'importe quel point du globe affecte désormais l'ensemble de l'humanité. Sauf effondrement économique mondial, un nombre croissant des biens publics exigés par notre civilisation seront mondiaux, ou comporteront des aspects mondiaux » (Le Monde, 31 janvier).

La question de l'eau va-t-elle redevenir un objet public, s'inscrire au cœur du débat public et des politiques publiques, irriguer des politiques de développement et d'entraide Nord-Sud portées par des acteurs publics ?

Un Forum alternatif mondial de l'eau

Pour en débattre, et promouvoir ces dynamiques, une myriade d'acteurs des cinq continents vont eux aussi organiser à Marseille, du 9 au 17 mars 2012, un Forum alternatif mondial de l'eau (FAME).

On y évoquera bien sûr l'eau sous l'angle du bien commun, d'un patrimoine et d'une aspiration universelle à la dignité et à l'équité, mais aussi les mille et une facettes de la question que s'approprient et font vivre des millions d'hommes et de femmes dans le monde entier.

Face à la pensée unique des marchands d'eau, le Forum alternatif privilégiera l'échange d'expériences, l'écoute réciproque, la confrontation d'idées, la pluralité des voix, avec un programme de près de 180 ateliers, conférences, débats, en provenance d'une cinquantaine de pays.

Ce Forum alternatif a vu le jour dans un contexte financier extrêmement contraint, puisque seules quelques collectivités locales françaises lui ont apporté leur concours.

En dépit de plusieurs sollicitations, la présidence de la République, Matignon, le ministère de l'écologie, rompant avec une tradition républicaine de pluralisme, lui ont refusé tout concours financier. Celui-ci n'en témoignera pas moins qu'un monde nouveau est à portée de mains.

Il ne serait pas inutile que les candidats à l'élection présidentielle française, qui vont y défendre les valeurs de la gauche, viennent prendre la juste mesure de la question de l'eau dans ce Forum alternatif qui incarne et lève, lui aussi, une espérance. Violente.

L'Aut Journal

14 fév. 2012

Catherine Caron et Martine Chatelain

MONTRÉAL, LE LIBRE ÉCHANGE AVEC L'EUROPE ET NOS SERVICES PUBLICS

14 février 2012

Catherine Caron et Martine Chatelain

Le 23 janvier dernier, le conseil municipal de la Ville de Montréal adoptait une résolution à l'unanimité concernant l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne (UE).



Cet accord préoccupe vivement plusieurs élus et acteurs de la société civile. Plus d'une trentaine de villes ont jusqu'ici adopté des résolutions, certaines comme celles de Baie Comeau et Hamilton demandant l'exemption claire et permanente des municipalités de cet accord.

Que Montréal se prononce est donc important et à saluer. Toutefois, à la lumière des nouveaux documents qu'a obtenus et rendu publics la même semaine le Réseau québécois sur l'intégration continentale (les offres du Canada en matière de services et d'investissement), tout indique qu'elle doit faire plus. Car ceux-ci confirment, entre autres, que les services de l'eau (potable et traitement des eaux usées) sont toujours sur la table de négociations.

Appel à la transparence

Que dit cette résolution de la Ville de Montréal? La Ville y demande au gouvernement du Québec de l'informer le plus rapidement possible des aspects de ces négociations concernant les marchés publics des gouvernements municipaux.

C'est un point majeur au moment où les gouvernements du Canada et du Québec refusent aux élus comme à la population l'accès aux textes de ces négociations, notamment les offres faites en matière de marchés publics, dont il ne sera toutefois pas question ici.

Ensuite, la Ville veut « s'assurer que l'AÉCG, ne puisse être interprété comme limitant le pouvoir des citoyens et des citoyennes de décider, par l'entremise de leurs élus, du type de services pouvant être offerts et contrôlés par leurs pouvoirs publics locaux ».

Elle exprime « son désaccord à l'égard de toute obligation qui serait susceptible de lui être imposée en matière de libéralisation des services publics et de toute mesure qui pourrait nuire à sa capacité de régler dans l'intérêt public ».

Elle dit qu'elle veut voir respectés ses droits et ceux des citoyens et qu'elle s'oppose à une libéralisation, à une ouverture à la concurrence du privé forcée dans ses services, ce qui constitue en général une étape vers leur privatisation.

Mais les gouvernements comme les négociateurs risquent fort de se montrer rassurants en répondant simplement que l'AÉCG ne change rien au fait que les pouvoirs publics locaux décident et continueront de décider de garder public ou non un service municipal, d'aller ou non en sous-traitance, etc.

Ce n'est pas faux, mais on peut débattre du fait que cela ne se fait pas toujours très démocratiquement : la majorité des Montréalais ont-ils choisi l'ingérence éhontée et coûteuse du privé à la Ville de Montréal?

Et, surtout, de multiples facteurs poussent en faveur du privé, notamment le financement public fédéral conditionné à la réalisation de partenariats public-privé concernant les services de l'eau.

Or, *une fois* qu'une ville confiera au privé un service qui n'aura pas été protégé dans ces négociations, l'AÉCG la liera bel et bien.

Cela signifie devoir respecter les règles strictes de la libéralisation des services et des investissements et donc voir son pouvoir de légiférer atteint.

Pour en comprendre toutes les conséquences, les élus feraient bien de prendre connaissance du document «Un accord truffé d'omissions», réalisé par le Conseil des Canadiens et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, 26 janvier 2012).

Protéger les services publics

Ainsi, dire que les services de l'eau ne sont pas protégés dans l'AÉCG, c'est dire qu'une fois cet accord en vigueur, si une ville décide de confier au secteur privé ces services, les multinationales européennes *devront* avoir accès à ce « marché ».

Elles le feront dans leur propre intérêt, bien avant le nôtre, et selon des règles strictes que nous n'avons pas débattues et choisies collectivement.

De surcroît, s'il s'avère que la privatisation d'un service est un échec, et les exemples de cela abondent, un tel accord rendra quasi impossible le retour à la gestion publique.

L'analyse du Conseil des Canadiens et du SCFP confirme que : « Le Canada demande une exemption générale pour les mesures municipales existantes qui ne se conforment pas aux règles de l'AÉCG, par exemple, les monopoles municipaux sur l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux. Mais le texte que nous avons vu ne laisse aucune place à l'adoption de nouveaux services publics ou à la restauration de services » (p.2).

On est bien sur l'autoroute de l'anéantissement des services publics. De plus, les investisseurs européens obtiendront « de nouveaux droits de poursuivre les administrations locales s'ils considèrent qu'une politique menace leurs profits » (p.4), concernant plusieurs services municipaux non protégés. Avons-nous jamais voté pour ça?

À la lumière de ces informations, même si Montréal n'avait aucune velléité de confier au privé plus de services, sa prise de position doit être renforcée.

La prochaine rencontre des membres du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités, qui aura lieu du 7 au 10 mars et où siègent des élus de Montréal et d'autres municipalités du Québec, lui offre l'occasion de faire preuve de leadership à cet égard.

La seule façon de vraiment protéger les services de l'eau et les services publics en général est d'exiger leur exemption complète et permanente dans l'AÉCG ainsi que l'exclusion des marchés publics par lesquels les multinationales européennes cherchent aussi à mettre davantage le pied dans la porte.

Cela ne signifie aucunement se refermer sur soi-même. C'est affirmer que nous n'avons pas à nous soumettre à des règles commerciales concoctées en secret pour assurer le profit privé de quelques-uns au détriment de l'intérêt public et démocratique.

Abitibi Express
14 fév. 2012
Patrick Rodrigue



Selon Normand Houde, la Ville de La Sarre dépasserait déjà les cibles fixées par le gouvernement. (Photo: archives)

La Sarre surveillera son eau

Pas question cependant d'installer des compteurs

■ PATRICK RODRIGUE

PATRICK.RODRIGUE@TC.TC

La Ville de La Sarre entend surveiller de près la consommation d'eau sur son territoire. Pas question, cependant, d'installer des compteurs d'eau.

Lors de la séance du 7 février, le conseil municipal a adopté une motion sur l'utilisation de l'eau. «Selon les demandes qui nous ont été transmises de Québec, les municipalités doivent en effet réduire d'environ 20 pour cent leur consommation d'eau afin de réduire le gaspillage», a indiqué le maire Normand Houde.

Dans le cas de La Sarre, les efforts ne devraient toutefois pas être très difficiles à accomplir. «On dépasse déjà les cibles fixées par le gouvernement pour notre municipalité, a mentionné M. Houde. Nous avons bien quelques industries qui sont équipées de compteurs d'eau, par exemple Norbord, mais pour les compteurs résidentiels, c'est encore très loin d'être dans l'air.»

Mis à part un portrait de la consommation d'eau sur son territoire que la Ville de La Sarre

devra éventuellement réaliser, le geste concret qu'il faudra poser prochainement concerne les lave-autos automatiques. «Comme ils consomment beaucoup d'eau, Québec leur imposera d'ici le 1er janvier 2017 de se munir de systèmes pour la récupérer, la filtrer et la réutiliser», a fait savoir Normand Houde.

ENCORE DES INCITATIFS POUR LA CONSTRUCTION

Par ailleurs, le conseil municipal a convenu de reconduire les incitatifs à la construction. Les personnes qui décident de se construire une nouvelle résidence unifamiliale seront ainsi éligibles à un congé de taxes foncières pendant trois ans ou à une subvention maximale de 5000 \$.

DEUX NOUVEAUX POMPIERS

Enfin, la Ville a accueilli officiellement deux nouveaux pompiers au sein de son Service de sécurité incendie. Il s'agit de Patrick Hains et Michel Turcotte. «Ils sont entrés officiellement en service en janvier dernier. Comme on est loin d'en avoir de trop, leur arrivée est la bienvenue», a commenté M. Houde.